

Pour votre prochain rendez-vous, pensez à la consultation vidéo.



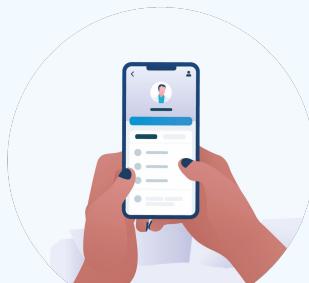
Consultez votre praticien de chez vous

Depuis votre smartphone ou votre ordinateur, effectuez votre consultation de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Obtenez un rendez-vous plus rapidement

2 consultations vidéo sur 3 ont lieu moins de 24 heures après la prise de rendez-vous.

Comment ça marche ?



Allez sur le profil Doctolib de votre praticien et sélectionnez "en vidéo" pour prendre rendez-vous.

Effectuez votre consultation vidéo en cliquant sur le lien que vous recevez par SMS ou email 10 minutes avant votre rendez-vous.

Utilisez votre ordonnance facilement et en toute sécurité dans votre pharmacie depuis votre compte Doctolib.



Vais-je être remboursé ?

L'Assurance Maladie rembourse les consultations vidéo réalisées avec tout professionnel de santé que vous avez déjà vu lors d'une consultation physique dans les 12 derniers mois.



Dans quel(s) cas réserver une consultation vidéo ?

Avis et conseils médicaux, suivi de résultats d'analyses, renouvellement d'ordonnance, réadaptation de traitement, etc. Dans de nombreuses circonstances, la consultation vidéo offre la même garantie d'expertise qu'une consultation au cabinet. N'hésitez pas à en parler à votre praticien.*



Pour réserver une consultation vidéo : doctolib.fr/video

Doctolib